



Soigner Demain – « La parole aux médecins » Note de synthèse

I/ LE MÉTIER DE MÉDECIN, UNE VOCATION DE PLUS EN PLUS LOURDE À PORTER

La fierté et le bonheur ressentis par les médecins, et plus encore par les futurs médecins, restent importants bien qu'en baisse par rapport à 2016, mais se teignent de pessimisme quand on aborde l'avenir de la profession.

86% des médecins (-3 points depuis 2016) et 88% des internes ressentent de la fierté d'exercer leur profession ; et ils sont 83% (-5 pts depuis 2016) à ressentir du bonheur (86% pour les médecins en exercice mixte).

Toutefois, preuve de leur perception d'une perte d'attractivité du métier, les médecins sont plus partagés sur le fait qu'ils referaient le même choix aujourd'hui : 70% seulement choisiraient à nouveau d'embrasser cette profession. Et seuls 54% encourageraient un jeune à devenir médecin aujourd'hui.

Ce pessimisme est encore plus marqué chez les internes, parmi lesquels seuls 54% feraient de nouveau le choix d'être médecin et 35% encourageraient un jeune à se lancer dans cette carrière.

La crise a pu entretenir ce sentiment de perte d'attractivité du métier de médecin. Durant cette période, de nombreux médecins, et à plus forte proportion encore les internes, ont ressenti de l'anxiété (50% les médecins ; 66% les internes), de la lassitude (56% ; 68%) et de la colère (45% ; 47%). 1 interne sur 4 a même ressenti de la peur, contre 15% des médecins en général.

Et si 55% des médecins ont néanmoins ressenti un accomplissement professionnel, seuls 45% des étudiants ont eu ce sentiment durant cette période.

Les médecins considèrent que le temps médical, sous toutes ses facettes, est cannibalisé par le poids du temps administratif.

8 médecins sur 10 estiment que la répartition entre temps médical et temps administratif s'est détériorée ces dernières années – et s'est même beaucoup détériorée pour 56% d'entre eux – au détriment du temps médical.



65% des médecins jugent ne pas avoir assez de temps dans leur exercice professionnel pour suivre des actions de formation continue.

D'autre part, 62% des médecins estiment ne pas avoir assez de temps pour mener leurs missions de prévention – ne pouvant ainsi pas remplir le rôle qui devrait être le leur en la matière.

Le changement d'exercice en cours de carrière, souhaité par 3 médecins sur 4, est aujourd'hui trop contraint.

76% aimeraient pouvoir changer de mode d'exercice dans leur carrière, et 44% y ont déjà sérieusement pensé. Du côté des étudiants, 93% souhaitent même le pouvoir.

Selon les médecins, le principal frein à la conversion est financier (44%). Apparaissent ensuite les disparités de revenus entre les différents modes d'exercice (32%) et les disparités de droits sociaux (31%).

II/ CE PESSIMISME SUR LE MÉTIER DE MÉDECIN FAIT ECHO À LA PERCEPTION D'UN SYSTÈME DE SANTÉ EN DECLIN MALGRÉ LES RÉFORMES SUCCESSIVES

S'ils le considèrent encore comme de qualité, les médecins jugent que notre système de santé se détériore et qu'il est de moins en moins satisfaisant pour les patients, et moins encore pour les médecins.

Près de 8 médecins sur 10 (79%) considèrent que notre système de santé a tendance à se détériorer ces dernières années. Aucune inflexion notable n'est donc intervenue depuis 2016, puisque les médecins étaient alors 82% à porter ce jugement.

Mais les items de perception positive sont en net recul. Le système est ainsi décrit comme « de qualité » par 75% des médecins ; efficace par 61%, et « satisfaisant pour les patients » par 60% des médecins. On constate une baisse sur chacun de ces items de respectivement 11, 8 et 18 points par rapport à 2016.

Par ailleurs, les médecins sont plus partagés sur l'équité de notre système de santé (52%), avec de fortes disparités entre régions : les médecins de Bourgogne-France-Comté (44%), Normandie (45%), Centre-Val de Loire (45%) Bretagne (46%) et Nouvelle-Aquitaine (47%) sont les plus sévères à cet égard.

Ils sont minoritaires (46%, -6 points depuis 2016) à penser que le système français est « un modèle à suivre ».

En outre, un peu plus d'un quart des médecins (28%) seulement estiment que ce système est satisfaisant pour la profession médicale, une proportion qui baisse à 23% dans la tranche des 35-44 ans.

La crise pandémique de la Covid-19 a marqué une fracture entre les médecins d'une part et l'Etat et l'administration de l'autre.

4 médecins sur 10 estiment que la crise a détérioré la coopération des médecins avec l'administration, et 42% avec les élus politiques nationaux.



Au cours de cette période, les médecins ont avant tout trouvé du soutien dans leur cercle professionnel direct : leurs confrères (83%), leurs patients (80%) et les autres professions de santé (71%). Le soutien apporté par les différents acteurs politiques et administratifs est jugé sévèrement, ne dépassant jamais les 31% : les autorités sanitaires (31%), la CNAM (31%), la CARMF (27%), l'ARS (24%), les élus politiques locaux (28%), les élus politiques nationaux (20%).

Les médecins sont en outre très critiques quant à la gestion par l'Etat des masques et protections (25% de satisfaction) et des parcours de soins hors-Covid (28%). Ils sont plus partagés sur la mise en œuvre de la stratégie tester/dépister/isoler (49%), et accordent une satisfaction timide pour la gestion de la campagne vaccinale (64%).

Par ailleurs, la moitié des médecins interrogés estime que le pilotage de la crise par l'ARS n'a pas été efficace.

III/ S'ILS SONT PARTAGÉS ENTRE NECESSITÉ DE RÉFORMER EN PROFONDEUR LE SYSTÈME DE SANTÉ OU DE L'ADAPTER, LES MÉDECINS DRESSENT TOUT DE MÊME DES ORIENTATIONS CLAIRES POUR LE FAIRE EVOLUER

Pour faire évoluer le système de santé, les médecins sont partagés entre le réformer en profondeur (44%) et l'adapter avec des aménagements (52%).

Leur première priorité pour améliorer le système de santé est d'accroître le temps médical et de réduire la complexité administrative.

82% des médecins estiment qu'il faut de manière prioritaire augmenter le temps médical en réduisant la complexité administrative.

Pour accroître le temps médical, la redéfinition des périmètres et champs de compétences entre les professions de santé peut constituer une réponse pour 72% des médecins (mais les libéraux ne sont que 65% à le penser). Et ce d'autant plus que 56% d'entre eux pronostiquent un manque de médecins dans les 15 à 20 ans qui viennent.

Cette redéfinition peut aussi permettre d'améliorer la qualité des soins et la prise en charge globale des patients pour 7 médecins sur 10; de permettre une meilleure coordination entre les différentes professions de santé pour 69% des médecins ; de permettre un meilleur fonctionnement global du système de santé en France pour 66% (59% des libéraux).

Ils sont même 66% à estimer que la redéfinition des périmètres et champs de compétences permettrait de réaffirmer le rôle du médecin comme coordinateur du parcours de soins du patient, condition sine qua non de réussite.

61% des médecins pensent que ce rôle est aujourd'hui insuffisamment reconnu dans l'organisation du système de soins.

Toutefois, cela ne constitue pas selon eux une réponse suffisante pour remédier au problème de tension démographique (54%).



Améliorer le système de santé passera également par une refonte de sa gouvernance, que les médecins souhaiteraient plus locale et dans laquelle la parole médicale serait renforcée.

Parmi les acteurs qui doivent jouer un rôle plus important dans l'organisation des soins dans les territoires, les médecins citent par conséquent leurs représentants avant tout. 42% d'entre eux estiment ainsi que l'Ordre des médecins est essentiel, 33% les syndicats, avant les autres professions de santé (30%) et les associations d'usagers (27%).

Pour l'organisation des soins, près de 8 médecins sur 10 (77%) souhaitent que les décisions soient prises localement. Mais le consensus n'est pas aussi net sur l'échelle la plus pertinente : le département (28%), l'intercommunalité (23%) ou la région (22%) ?

Les médecins en appellent également à un renforcement de la prévention et à une meilleure coopération ville-hôpital.

72% des médecins considèrent que la coopération ville-hôpital n'est pas satisfaisante.

Aussi, 44% estiment qu'il faut de manière prioritaire restructurer le parcours de soins entre ville et hôpital.

La prévention en santé n'est pas suffisamment prise en compte par les pouvoirs publics pour 74% des médecins. 62% des médecins ont également le sentiment qu'ils n'ont pas les moyens ni le temps de remplir leur rôle en matière de prévention.

Enfin, les médecins et futurs médecins sont majoritairement en faveur d'une meilleure adaptation des études médicales à l'exercice d'aujourd'hui

57% des médecins et 58% des étudiants estiment que les études de médecine ne sont pas adaptées à l'exercice aujourd'hui. 56% jugent donc prioritaire de mettre en adéquation la formation initiale des médecins avec la réalité des exercices professionnels.

IV/ POUR LUTTER CONTRE LES INÉGALITÉS D'ACCÈS AUX SOINS, LA CONTRAINTE N'EST PAS UNE SOLUTION VIABLE AUX YEUX DES MÉDECINS

Lutter contre les inégalités d'accès aux soins est une mission prioritaire pour 60% des médecins, et importante mais pas prioritaire pour 32% d'entre eux.

Cela apparaît beaucoup plus prioritaire dans certaines régions sous-dotées médicalement : le Centre-Val de Loire (73%), la Bourgogne-France-Comté (71%), la Normandie (69%), les Pays de la Loire (68%), la Nouvelle-Aquitaine (67%), et l'Occitanie (64%) – soit les six régions dans lesquelles les Français déclaraient avoir le plus de difficultés d'accès aux soins dans le Baromètre des Territoires 2021 d'Elabe.

La revalorisation des actes en zones sous-dotées et le développement des exercices en sites multiples sont les deux leviers que les médecins préconisent d'actionner en priorité pour lutter contre les inégalités territoriales d'accès aux soins.

51% des médecins citent la revalorisation des actes en zones sous-dotées et 50% des avantages fiscaux ou sociaux à l'installation et tout au long de la carrière.



Ils sont 48% à plaider pour la facilitation de l'exercice en sites multiples ou de contrats spécifiques permettant d'exercer quelques heures/jours par semaine en zones sous-denses, sans installation.

Les mesures de contrainte sont profondément rejetées par une grande partie des médecins.

66% des médecins actifs (dont 88% des étudiants) sont opposés à la limitation de la liberté d'exercice dans les zones bien dotées.

Plus les médecins sont jeunes, plus ils y sont opposés. 83% des moins de 35 ans le sont, contre 52% pour les plus de 65 ans.

Les médecins sont partagés sur les conditions de réussite d'une réforme des études médicales pour lutter contre les inégalités d'accès aux soins.

Le développement des stages hors hôpitaux est très bien accueilli comme mesure permettant d'inciter les étudiants à s'installer en exercice libéral ou mixte après leurs études (79% d'accord et 89% pour les étudiants).

Toutefois, la profession est partagée sur les effets d'une 4^{ème} année de DES de médecine générale pour permettre aux étudiants d'accéder dès la fin de leurs études à un exercice régulier (libéral, mixte ou salarié). 51% de l'ensemble des médecins en doutent – mais ce taux atteint 79% des généralistes et 69% des étudiants.

Ils sont encore plus incertains de l'intérêt de cette 4^{ème} année de DES de médecine générale pour inciter les étudiants choisir d'exercer dans des territoires en tension médicale. 69% de l'ensemble des médecins et 84% des étudiants pensent que cela ne sera pas efficace.

L'élargissement et la fin du numerus clausus provoquent également un sentiment très partagé quant à ses effets pour répondre aux tensions démographiques. Une courte majorité (52%) considère qu'il s'agit d'une mesure adaptée.

La télémédecine comme solution de lutte contre les déserts médicaux ne fait pas consensus au sein de la profession.

44% des médecins pensent que la télémédecine permettra d'améliorer l'accès aux soins (49% en Ile-de-France), quand 55% pensent le contraire. Les généralistes (36%) et les libéraux (34%) sont ceux qui y croient le moins. D'un point de vue géographique, c'est dans les territoires ruraux que les médecins en doutent le plus : la Bourgogne-Franche-Comté (34%), les Pays de la Loire (34%), la Normandie (37%), le Centre Val de Loire (38%).